

Avallon le

Madame la Maire
89200 Mairie d'Avallon

Madame la Maire,

J'ai été choqué•e par la vision du parc situé 15 route de Lormes, privé de ses arbres, ainsi que la presse papier ou internet s'en sont fait écho.

Si je ne remets pas en cause le droit de couper des arbres notamment ceux attaqués par les scolytes ou ceux que leur âge rend dangereux, une telle modification de la couverture végétale est en réalité une coupe rase sans discernement dont vos services ont dû dresser procès-verbal et transmettre à Monsieur le Procureur d'Auxerre pour poursuite pénale, les travaux ayant été faits, les 18 et 19 février derniers, au mépris du code de l'urbanisme.

En effet quand bien même une demande de régularisation a été déposée, le mal est fait et ce magnifique point d'entrée dans Avallon, pour ceux venant du Morvan, est définitivement défiguré.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir déposer plainte puis vous porter partie civile au nom de la Commune d'Avallon et de tous-toutes ces habitants contre le propriétaire et l'entreprise qui a rasé les arbres en refusant de prendre en compte, l'un et l'autre, les dispositions du droit de l'urbanisme (article L480-1 code de l'urbanisme) dont l'existence leur a pourtant été rappelée sur place. Une première entreprise avait subordonné l'accomplissement des travaux à l'obtention d'une autorisation lors de son devis. Il est donc établi que le propriétaire et l'entreprise prestataire choisie connaissaient parfaitement l'existence de ces règles d'urbanisme.

Il me serait agréable que vous demandiez, au titre de réparation, la remise en état du site avec des arbres d'un âge et donc d'une taille conséquente, et non d'une simple replantation de jeunes plants.

Je vous rappelle qu'en matière d'infractions d'urbanisme, dresser PV et transmettre au Parquet est une obligation pour le maire et qu'à défaut le préfet doit s'y substituer.

Le patrimoine végétal est partie intégrante de notre cadre de vie, de notre patrimoine ancestral et donc de la douceur de vivre en Avallon auquel vous êtes, tout autant que moi attachée.

En vous remerciant par avance pour la suite que vous pourrez donner à cette lettre, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma respectueuse considération.